



Mobilisation de notre parking

Par **geogeo59**, le **23/03/2009** à **10:37**

bonjour

j'habite dans une rue ou se situe un garage de réparation de véhicule, le problème est que celui-ci mobilise de jour comme de nuit les places de parking ce qui fait que nous avons aucune place pour garer nous sommes obligés de nous garer très loin de chez nous ou sur des parkings privés.

que peut-on faire pour que le garage ne mobilise plus les places, je tiens à vous dire qu'une venue policière a déjà été faite pour ce problème, le garage a été verbalisé pour chaque véhicule gênant mais à part rien n'y fait

Par **Paula**, le **23/03/2009** à **13:48**

Bonjour,

Si la place de parking vous est attribuée, il faut absolument que le garage la laisse à votre disposition.

Dans ce cas, un constat d'huissier de justice serait nécessaire.

Et si le garagiste ne fait rien, il faudra saisir la juridiction pour le forcer à laisser la place libre. Envoyez-lui une lettre RAR de mise en demeure avant d'engager les frais d'huissier.

Cordialement

Par **geogeo59**, le **23/03/2009** à **13:51**

la place ne sont pas attitrer mais dans ma rue il y a 10 place et cest le garage qui les prend avec leur voitures.
ya til des recoures?

Par **Paula**, le **23/03/2009** à **16:14**

Bonjour,

Etant donné que les places ne sont pas privatives, c'est la Police de la ville qui doit faire le nécessaire. Pas vous.

Cordialement.